

BP INSEP 2009 - résultats de l'épreuve d'étude de cas du lundi 11 mai 09

NOM	PRENOM	UC2	UC5	restour d'épreuve afin de mieux préparer le rattrapage
ABT	OPHELIE	EQUIV	OK	<p>La présentation est bonne. Le plan est posé très clairement. Les publics sont identifiés malgré quelques manques concernant la spécificité géographique de la salle (qui a son importance). Cependant, l'UC 2 est validée.</p> <p>Le projet est énoncé clairement autant en termes de moyens humains que financiers avec le désir de présenter un projet « original » et « varié ». Cependant, trop varier ... n'est ce pas aller à l'encontre d'un des objectifs : la fidélisation. Certes, la réponse est toute trouvée ! Si telle activité plait, gardons là ! Mais dans ce cas, que devient le projet en lui-même. De même, le jury déplore le manque de diagnostics. Il faut convaincre un dirigeant non pas en lui disant ce que l'on pense mais en apportant du formalisme dans des résultats prospectifs (quantitatifs, statistiques, propos tenus, questionnaires, ...). Si l'on ne conviint pas, il n'y a tout simplement pas de projet ! Malgré ce manque, les éléments avancés restent très riches en détail, en chiffres et le contexte est très bien posé malgré une relative méconnaissance de la franchise sur le plan des rétributions (« royalties »). Le jury a donc validé l'UC 5</p>
DA FONSECA	PEDRO	OK	NON	<p>La description des différents publics est sommaire. Le ton est monotone et l'oral se cantonne à une simple lecture de ses notes. Attention donc ... Cependant, le questionnement a permis d'identifier les connaissances permettant une validation de l'UC 2.</p> <p>Sur le plan du projet, trop de problèmes résident : le diagnostic n'est pas posé ! Pas d'outils avancés ni de pistes réelles ! Le projet arrive donc comme cela sans préalable ! Difficile d'être crédible aux yeux d'un dirigeant. Le projet est mal cerné parce que trop vaste : changer le planning mais aussi mettre une Porte Ouverte en place ! Il faut faire un choix. Cela pose des problèmes de cohérence ensuite (ex : comment communiquer tout cela dans un même tract ....). Le contexte est imprécis (une salle en Essonne ... où ?) et les termes parfois inadéquats (« propagande » pour parler de publicité !). Le budget alloué (26 000 €) pour en entreprise en difficultés semble trop élevé ! Sur le plan juridique, trop d'imprécisions sur la SARL ! Le candidat ne répond pas aux questions (pas de statuts ! pas de Kbis ! pas de siège social !). Enfin, il n'est pas proposé d'évaluations quant à la réussite du projet (il fallait développer ce point), ni d'alternatives en cas d'échecs !</p> <p>D'une manière générale, le projet de « journée Porte Ouverte » reste un évènement. Peut-il régler des problèmes de manque d'adhésions au quotidien ! Un projet plus ancré dans la durée, dans le temps aurait été préférable. Toutes ces remarques et imprécisions ne permettent pas de valider l'UC5. Elle sera donc reproposée au rattrapage.</p>
DOURNAUX	RODRIGUES	NON	NON	<p>Le candidat commence son traitement sans annoncer de plans, ni d'introductions. Difficile de s'y retrouver ... Les publics décrits ne sont pas les publics d'une structure mais ceux du sujet (d'ailleurs soulignés en gras !!). Or, aucune description n'a été proposée. Le questionnement n'a malheureusement pas été concluant. Pour un public au profil sportif, aucune description sur les qualités physiques n'est proposée (et le pic de croissance, et la différence entre 14 ans et 16 ans sur le plan physiologique !!). Ce sujet demandait à être généreux sur ces questions. Le jury n'a pu valider l'UC 2 sans ces réponses !</p> <p>Le projet est mal agencé. Aucune étude préalable n'est proposée pour connaître la faisabilité du projet. Il n'est pas évident de faire venir 22 personnes adolescentes environ à 18 heures (heures pleines) dès le mois de septembre (période de rentrée et de promotion) sans se poser au préalable la question de la gêne et de la faisabilité : Proposer un questionnaire aux adhérents, démontrer par les taux de remplissage que le plateau musculation laisse une place à la réalisation du projet qu'est un circuit training (avec mobilisation de 25 % de l'espace !!). Le projet est également difficilement crédible : Pourquoi venir en salle de musculation si l'on n'utilise pas les machines mais que ... quelques haltères et 2 steps ! Autant proposer ce projet dans leur gymnase et éviter tout la gêne occasionnée. Où est la pertinence ? Le candidat ne propose aucune rentabilité, ni autre gain ! Que gagne la structure ? Image ? Partenariat ? De même, l'étude des coûts du projet n'est pas proposée ? Les investissements, les coûts d'encadrement et autres .... Le contexte posé est imprécis (quelles machines en double, taille des différents espaces, ...). Les objectifs sont inexacts (« ils viennent pour se détendre » .... Non ! Ils viennent pour améliorer leur condition physique ... c'est dans le sujet !) Les notions sur la SARL sont imprécises (Le Kbis ? les statuts ? les différents Impôts ?). Une remarque aussi : il faut connaître le libellé de son propre diplôme quand on vous le demande : ce n'est pas « Activités gymniques des Métiers de la forme » mais « Activités gymniques de la Forme et de la Force ». Enfin, il n'y a pas d'évaluation du projet ni d'alternatives proposées en cas d'échec ... faute de temps dépassé dans la gestion de votre oral. Le jury n'a donc pu valider l'UC 5.</p>
ABDOUCHE	HAMED	EQUIV	OK	
SURRUSCA	ANGELIQUE	OK	OK	
AHMETI	EDUARD	NC	NC	
NDOUMBE	CHRISTIAN	NC	NC	
RAQUIL	MARC	NC	NC	
BILET	FABIEN	NC	NC	
OWONYEBE	LOPEZ	EQUIV	NON	<p>La présentation est trop nonchalante. L'introduction sur le marché de la remise en forme est une bonne idée mais trop longue ... L'organisation des idées n'est pas annoncée de manière claire ... On a parfois du mal à suivre. Le public identifié est cependant assez bien posé malgré l'écueil du public adolescent ... attention à ne pas perdre pieds dans les « catégories ». Cependant, le Tronc commun donne la validation de l'UC 2.</p> <p>Le traitement du projet n'est pas bon. Il y a une erreur de compréhension de l'épreuve semble-t-il entre « problématique » et « projet ». Vous libellez votre projet « la parité homme / femme ». Or, ce libellé n'est pas un projet mais tout au plus le libellé de la problématique elle-même. Effectivement, les femmes ne viennent pas en musculation et les hommes ne viennent pas en cours : ce constat peut, peut être, se traduire par un problème de parité ... mais pas seulement. Le projet doit se libeller sous forme d'une réponse « concrète ». Celle-ci ne se trouve que par une étude prospective au préalable. Avant le « comment », posons-nous la question du « pourquoi ? ». Il s'agissait de proposer à votre dirigeant les outils permettant un recueil de résultats et les éventuels résultats probables : la musculation, ça fait peur ? On pense à la masse ? Les cours collectifs, ça ne sert à rien ? Ça ne répond pas à mes objectifs ? etc ... ces résultats doivent provenir d'une étude qui permettra de convaincre votre président ... et non de votre esprit. De même, il en sort des idées qui permettent cette fois la formalisation d'un projet au regard de ces résultats : La mise en place de quelque chose, le réaménagement d'un espace, l'apport de nouvelles disciplines, .... Le libellé du projet est donc « terrain » ... dans le fer ... et non un titre conceptuel comme la parité homme / femme ... On ne voit pas ce que vous voulez faire !! On ne comprend pas correctement votre projet parce qu'il n'est pas défini au préalable. Il survient cependant plus tard la mise en place de cours collectifs mais ... sans aucune précision ! Lesquels ? ... d'autant plus qu'il y en a déjà ... et pour les femmes ? Comment les faire venir en musculation ? En personnalisant leurs séances ... n'est-ce pas ce que l'on fait en plateau musculation de toute façon ? Le projet est mal défini, pas concluant, sans études de rentabilité ni de coûts. Il n'y a pas d'actions présentées, pas d'évaluation ... ni d'alternatives ! L'UC 5 ne peut être validée parce que non traitée au départ.</p>

FATRANE	DIDIER	OK	NON	<p>Il a été noté un désir de bien faire. Le travail a été fourni sur le plan des cours. Il est notamment détecté par la présentation des différents publics. Les questions sur le public ont été traitées et permettent la validation de l'UC 2.</p> <p>Le diagnostic est bon bien que trop court et sans présentation des outils pour permettre d'appréhender le recueil des résultats. Quant au projet, il n'a pas de sens : On ne peut faire dépenser à une entreprise en difficultés 25 000 € de communication sans se poser la question de sa situation financière. De surcroît, le tarif de 10 000 € pour .... 5 000 tracts est à revoir !! ce n'est pas une affaire ! Enfin, difficile d'adhérer à un projet dont vous annoncez très clairement qu'il rapporte ... - 8 000 € de déficit ! Quel sens donner à tout ça ! Le sujet par le d'uns structure traditionnelle « club de remise en forme » avec un directeur : c'est donc une structure marchande de type SARL et non une Association (... le sujet parlerait alors d'un Président !!). Nous sommes dans le Hors sujet ... Le projet n'est pas évalué et n'apporte aucune alternative ! Le jury ne peut donc valider l'UC 5 en l'état.</p>
NIVOLLET	MANUEL	NC	NC	
OUBAALI	NORDINE	EQUIV	OK	
FALIBOIS	TEDDY	EQUIV	OK	
DRAME	RHAMATOU	NC	NC	
SARR	JEAN FRANCO	NC	NC	
ZOUAK	RIZLEN	NC	NC	
ANACHARSIS	PHARA	NC	NC	
GENTIS	STEVE	EQUIV	NC	
KLENIEWSKI	IGOR	NON	NON	<p>Le public est posé de façon trop minimaliste et le jury a eu besoin d'aller au questionnement pour obtenir des caractéristiques. Les réponses sont trop vagues, évasives. Le public de séniors est mal identifié ainsi que le public adolescent quasi oublié ! Attention à ne pas être extrême dans vos réponses (« je ne fais jamais de tests maxi avec un adolescent de 18 ans ! »). C'est difficile d'entendre de telles affirmations. Mr COMETI, ancien professeur à l'UFR STAPS DE DIJON et entraîneurs de haut niveau, aurait eu bien des arguments contraires à vous avancer ! Il a donc été décidé de ne pas valider l'UC 2 au regard de ces remarques.</p> <p>La problématique constatée n'est pas étudiée par un diagnostic au préalable : quels moyens utilisés pour obtenir des données permettant d'asseoir mon projet ... ? Le défaut d'image ou encore le manque de cours collectifs doivent être avancés par des résultats et non par ce qu'on le pense seulement ! Cela ne suffit pas pour convaincre un dirigeant ! Les coûts sont mal calculés ! Et les 8 heures de plus de cours collectifs ? Et les 8 heures de plateau musculation ? Le contexte matériel n'est pas assez posé et les supports de communication ne sont réduits qu'aux ... tracts ! il n'y a pas que ça ! Et les affiches ? Et le B.O. (Bouche à Oreille) ? Et le parrainage ? Votre sujet l'imposait presque ! Les notions concernant la SARL restent encore approximatives (Les démarches administratives, les documents juridiques notamment). Enfin, le projet n'est pas évalué ! Quels outils proposés pour évaluer une action ? Et si elle ne marche pas, quelle est l'alternative ? Toutes ces questions ne permettent pas de valider l'UC5.</p>
DENIS	GILLES	NON	NON	<p>problème d'attitude, forme de non chalance apparente (à travailler), manque de dynamisme dans la présentation, manque de précisions, problème de structure de l'exposé (quel est le plan ?), pas de description des publics de la structure et des publics visés. Le choix de l'action d'animation ne semble pas adapté au public visé. Les actions proposées doivent être corrélées au public et ses motivations. Manque de définition du contexte de la structure et des activités proposées. La situation de crise initiale (seulement 100 adhérents) est peu prise en compte. Le déroulement de la journée portes ouvertes n'est pas décrit. Problèmes de cohérence dans les chiffres (500 personnes pour 1 journée portes ouvertes, 10 pratiquants par cours pour 50 nouveaux adhérents sur 2 mois, 10 inscrits lors de la journée portes ouvertes...). La préparation n'est pas suffisante et rend difficile les réponses précises aux questionnements (échancier, dates précises, déroulement de la journée portes ouvertes, définition des caractéristiques du public, organisation du nouveau planning de cours co, objectifs en termes de fréquentation attendue).</p>
PERIC	SONJA	EQUIV	OK	
JOST	JOHAN	EQUIV	EQUIV	

NC : non convoqué

**POINT GENERAL :** Les candidats présentés lors de l'épreuve ont relativement bien géré le temps alloué malgré quelques exceptions. Le souci de poser un plan a été apprécié et la description des publics est, dans l'ensemble, conforme aux attendus, même si certains ont été « sauvés » par l'entretien en termes « d'oubli » ou « d'approfondissement ».

Le projet de résolution est assez mal posé en règles générales par manque d'études prospectives, de diagnostic. Il y a parfois des confusions entre « problématique » (constatée par le dirigeant, l'AS ... le candidat), le « diagnostic » (le plus souvent non évoqué au préalable de votre projet), et le projet (qui constitue une réponse, un solutionnement le plus souvent). Ce dernier est une « action » : qu'est-ce que l'on fait ou doit faire pour .... ?

Pour certains, le projet manque de pertinence, parfois même de sens. Les détails sont souvent assez complets et dans la majorité des cas, il y a un effort à la quantification, au rappel des règles juridiques et à l'aspect humain. Cependant, l'évaluation est souvent mal faite, voire inexistante (manque d'alternatives aussi.).

Sur le plan oral, les prestations sont bonnes dans l'ensemble. Attention pour certains de ne pas trop lire, ni être trop « monotone » dans leur élocution.